



Site choisi pour sa connection à une «bande végétale» de 600 ha longeant une rivière, la Vesle, tous deux traversant la ville de son nord-ouest en son sud-est ainsi qu'à un environnement bâti dense.

Un lieu distant du centre ville et de la gare TGV :  
 8 mn en voiture  
 20 mn en bus  
 30 mn en vélo  
 50 mn à pied.



### MIXITE :

- Mixité sociale :** Des logements locatifs (privé et public), ainsi qu'en accession à la propriété.
- Mixité du bâti,** des échelles : De la maison individuelle au petit collectif (R+3).
- Mixité des espaces «verts» :** Du jardin privé au parc public en passant par des squares collectifs.
- Mixité des usages :** Habitat, détente, et équipements.

### Qualité environnementale :

Un quartier sans voitures où les enfants peuvent jouer en sécurité. Les parkings individuels sont accessibles par des allées privées.



vue depuis le haut de la parcelle



Une autoroute (A4) comme futur boulevard urbain.  
 Une «bande» végétale pénétrant le site.  
 3 millions d'investissement pour l'aménagement de ces espaces «verts».

vue depuis le bas de la parcelle

